



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Beneficiaires

Question écrite n° 39049

Texte de la question

M Jean Roatta interroge M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des Droits de l'homme, sur le sort qui doit être réservé aux personnes réfugiées politiques ayant obtenu le droit d'asile dans notre pays. Il souhaiterait connaître leurs droits éventuels aux prestations sociales et familiales (immatriculation à la sécurité sociale, inscription à l'ANPE, etc) car la situation matérielle de ces réfugiés politiques, reste dans la quasi-totalité des cas, extrêmement précaire.

Données clés

Auteur : [M. Roatta Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39049

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : droits de l'homme

Ministère attributaire : droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1503